

# TERMINOLOGIE

## SECTEUR DE LIAISON

Tronçon d'itinéraire compris entre 2 contrôles horaires successifs.

## SECTION

Ensemble des secteurs compris entre :

- le départ et le 1<sup>er</sup> regroupement,
- deux regroupements successifs,
- le dernier regroupement et l'arrivée d'étape ou du rallye.

## ETAPE

Chacune des parties du rallye séparées par un arrêt d'au moins 8 heures

### **Recommandation :**

Le temps entre l'heure d'arrivée théorique d'une étape de la 1<sup>ère</sup> voiture et l'heure de départ de l'étape suivante de la 1<sup>ère</sup> voiture sera égal à 8 heures minimum, augmenté de la durée en minutes du nombre maximum des partants.

## NEUTRALISATION

Temps pendant lequel des équipages sont stoppés par l'organisation, pour quelque raison que ce soit.

## REGROUPEMENT

Arrêt prévu par l'organisation pour permettre d'une part à un retour à l'horaire théorique et d'autre part, le regroupement des équipages restant en course.

Le temps d'arrêt peut être différent pour chaque équipage.

## PARC FERME

Zone dans laquelle aucune réparation, ni intervention n'est possible, sauf dans les cas expressément prévus par les règlements internationaux et par le règlement particulier du rallye.

## ADDITIF

Bulletin officiel faisant partie intégrante du règlement particulier du rallye et destiné à modifier, préciser ou compléter ce dernier. Les additifs doivent être numérotés et datés. Les concurrents (ou membres de l'équipage) doivent en accuser réception par émargement. Les additifs sont établis :

- par l'organisation, jusqu'au jour des vérifications ;
- par les Commissaires Sportifs du rallye pendant toute la durée de la compétition.

## CARNET DE CONTROLE

Carnet destiné à recueillir les visas des différents contrôles prévus sur l'itinéraire. Il est prévu un carnet de contrôle par section. Obligatoire dans tous les rallyes.

## EPREUVE SPECIALE

Epreuve de vitesse sur route à usage privé.